



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq le quinze janvier à 19h00 s'est réuni en mairie, le Conseil Municipal de la commune d'Ingrandes sous la Présidence de M. POILANE Éric, Maire.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le 7 janvier 2025

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 9

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Nombre de votants : 12

Étaient présents :

POILANE Eric, Maire

MORIN Bernard, Adjoint

BAIN Guillaume, DUBOURG Hervé, LEITE Paul, MARTIN Vincent, MASSAS Jean-Christophe, MICHAUX Dany, et PERY Célie, conseillers.

Absents ayant donné procuration :

MOUSSIER Loïc ayant donné pouvoir à MASSAS Jean-Christophe

RAPINE Robert ayant donné pouvoir à POILANE Eric

BLUSSON Nicolas ayant donné pouvoir à PERY Célie

◆ **ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025**

Tableau des attributions de subventions pour 2025 :

L'attribution des subventions est soumise à la continuité des projets de vie. Sans réalisation effective, il n'y aura pas de versement de la subvention. Celles-ci interviendront au plus tard fin mai 2025.

ASSOCIATION	ATTRIBUTION 2025
ADMR	100.00 €
Association départementale aide personnes âgées FMR	100.00 €
Amicale des anciens sapeurs-pompiers d'Ingrandes	50.00 €
Ingrandes en fête	1 000.00 €
Amicale du temps libre	1 200.00 €
La Clairière	1 200.00 €
Souvenir Français	50.00 €
Accro' Pole	200.00 €
MFR GIEN	50.00 €
Collège de TRAINOU	405.00 €
Bonnet d'âne et cerf-volant	300.00 €
Total de l'enveloppe subvention	4 655.00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ou pas,
Décide d'attribuer les subventions 2025 telles que présentées dans le tableau précédent.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Jean-Christophe MASSAS

Pour extrait conforme,
Ingrandes, le 15 janvier 2025
Le Maire,
Éric POILANE

